



Conseil d'administration

317^e session, Genève, 6-28 mars 2013

GB.317/INS/12/4(Rev.)

Section institutionnelle

INS

Date: 28 février 2013

Original: anglais

DOUZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Quatrième rapport supplémentaire: Documents soumis pour information uniquement

1. Dans le cadre du paquet de réformes ¹, qu'il a adopté à sa 310^e session (mars 2011) ², le Conseil d'administration a approuvé des modalités visant à améliorer le mécanisme d'établissement de son ordre du jour. Il a décidé à cet égard que toutes les questions inscrites à son ordre du jour seraient, par définition, présentées pour orientation et/ou pour décision et que les questions qui sont soumises à des fins d'information uniquement et qui n'appellent pas une discussion de fond au Conseil d'administration seraient supprimées de l'ordre du jour. Par conséquent, il est également convenu que les documents portant la mention «**pour information uniquement**» seraient publiés sur le site Web du Conseil d'administration mais ne seraient pas destinés à faire l'objet d'une discussion, à moins que le groupe de sélection tripartite n'en décide autrement à la demande d'un membre du Conseil d'administration ³.
2. En application de cette décision, une liste de tous les documents qui sont soumis «**pour information uniquement**» à une session donnée serait établie, afin que le Conseil d'administration puisse en prendre note, et annexée à l'ordre du jour. Cette liste figure en annexe du présent document.
3. Cette liste comprend également les documents qui sont communiqués au Conseil d'administration «**pour information uniquement**» après approbation de son bureau en vertu des pouvoirs délégués par le Conseil d'administration ⁴.

Projet de décision

4. *Le Conseil d'administration prend note de l'information contenue dans les documents énumérés en annexe.*

¹ Document GB.310/9/1.

² Document GB.310/PV, paragr. 129 a).

³ Voir BIT: *Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail* (Genève, 2011), Note introductive, paragr. 44.

⁴ *Ibid.*, section 2.3.

Annexe

Documents soumis au Conseil d'administration pour information uniquement – 317^e session (mars 2013)

Numéro de document	Titre
Documents approuvés par le bureau du Conseil d'administration et soumis au Conseil pour information uniquement	
GB.317/INF/1	Programme des réunions tel qu'approuvé par le bureau du Conseil d'administration: Réunions pour le reste de l'année 2013 et informations préliminaires pour 2014
GB.317/INF/2	Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés
GB.317/INF/3	Demandes d'organisations internationales non gouvernementales désireuses d'être invitées à se faire représenter à la 102 ^e session de la Conférence internationale du Travail, 2013
Section institutionnelle	
GB.317/INS/INF/1	Rapport de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (Genève, 21 novembre - 7 décembre 2012)
GB.317/INS/INF/2	Le point sur la mission tripartite de haut niveau en République bolivarienne du Venezuela
GB.317/INS/INF/3	Rapport et conclusions de la Réunion tripartite d'experts sur le travail forcé et la traite des personnes à des fins d'exploitation au travail
Section de l'élaboration des politiques	
GB.317/POL/INF/1	Aperçu de certains éléments marquants des activités sectorielles du second semestre de 2012
Section du programme, du budget et de l'administration	
GB.317/PFA/INF/1/1	Programme et budget pour 2012-13: Position des comptes au 31 décembre 2012
GB.317/PFA/INF/1/2	Programme et budget pour 2012-13: Recouvrement des contributions depuis le 1 ^{er} janvier 2013
GB.317/PFA/INF/2	Composition et structure du personnel
GB.317/PFA/INF/3	Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport de la Commission de la fonction publique internationale
GB.317/PFA/INF/4	Questions relatives aux pensions: Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant le rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
GB.317/PFA/INF/5	Informations sur la performance du BIT: Améliorations qualitatives en matière de présentation des résultats